CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ N° UN.

Rapport du comité de finances présenté à la séance du 17 novembre 1851.

Conformément à la loi qui exige que le Conseil de chaque Municipalité avant d'établir et d'imposer la taxe sur propriétés foncières et autres, devra faire un budget ou tableau [illegible] les dépenses probables, ainsi que le montant nécessaire pour défrayer les dépenses casuelles que la Municipalité aura à payer durant l'année, le dit budget ou tableau estimatif devra être publié en français et anglais dans la gazette officielle de la Municipalité pendant trente jours, avant la réunion à laquelle le Conseil devra établir et imposer la taxe, le comité des finances soumet à votre honorable corps le budget ou tableau estimatif ci-joint.—Et conformément à une résolution de ce Conseil, avis est par le présent donné que trente jours après la présente publication du budget suivant, le Conseil procédera à établir le montant de la taxe à prélever sur le rôle d'assessement de 1852.

Le document No 1 contient les recettes et dépenses probables à partir du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1852.

Le document No 2 contient une estimation approximative du département du voyer.

Le document No 3 contient l'actif et le passif de cette Municipalité.

Le document No 4 contient le montant des propriétés [illegible] dans les limites de la Municipalité No Un.

[illegible] au document No Un, votre comité a l'honneur de vous faire observer que les dépenses excèdent les recettes de $461,525 72 cents. Pour combler ce déficit il faudrait prélever une taxe de 4 1/2 pour cent, [illegible] de la dette flottante de la Municipalité [illegible] résolution de ce Conseil en date du 28 avril 1851, conformément à [illegible] 1847, votre comité est d'avis qu'une taxe de 1 1/2 pour cent suffira à combler le déficit [illegible] et à faire face aux dépenses casuelles de la Municipalité No Un pendant l'année 1852.

Votre comité a l'honneur de [illegible] que celle de l'année dernière, car le Conseil a imposé une taxe de 1 7/8 pour cent [illegible] l'année 1851, sept huitièmes pour cent devant être collectés par la Municipalité, et 1 pour cent devait être collecté par le Bureau des Liquidateurs [illegible] déclarée inconstitutionnelle par la Cour de District, tandis que la taxe de 1 1/2 pour cent que votre comité recommande servira en même temps à faire face aux dépenses courantes de la Municipalité et à payer sa portion d'intérêt de la dette de la corporation que la Municipalité doit assumer.

En conséquence votre comité recommande l'adoption de la résolution suivante :

[illegible] une taxe de 1 1/2 pour cent est et demeure prélevée sur le capital, propriétés foncières et esclaves dans les limites de cette Municipalité, conformément au rôle d'assessement fait pour l'année 1852.

Signé) PAUL PECQUET, Rapporteur.
H. L. FRINK,
T. N. BLAKE.

No 1.

Recettes et Dépenses du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1852.

DÉPENSES.

Appointements du Maire, Recorder, contrôleur et autres employés	$32,050 72
[illegible]	3,000 00
Commissions des collecteurs de taxes	7,000 00
[illegible]	31,000 00
[illegible]	55,000 00
[illegible]	10,000 00
[illegible], loyers de maison, bi[illegible]	54,000 00
[illegible] maison de correction	6,000 00
[illegible]	5,000 00
Fournitures de bureaux et bureau de [illegible]	6,000 00
[illegible] Louisiane	2,000 00
[illegible] pompiers, pompes, etc.	10,000 00
[illegible]	1,200 00
[illegible] du voyer et des employés	7,000 00
[illegible] conformément au [illegible] par le voyer	209,789 00
[illegible] à la Banque [illegible] pour le rachat des bons dus [illegible]	123,000 00
[illegible] 1852	15,435 00
[illegible]	15,000 00
[illegible] bons dus en 1854	15,241 00
[illegible] 1864	12,800 00
[illegible] 1876	4,800 00
[illegible] sur la dette flottante	70,000 00
[illegible] 1852, et [illegible] à payer en face des [illegible]	40,000 00
[illegible] pro rata de la dette de [illegible] corporation	80,000 00
	$821,575 72

RECETTES.

Marchés	112,000 00
[illegible]	1,650 00
[illegible] voyage sur bateaux à vapeur	47,000 00
[illegible] navires	23,000 00
[illegible]	7,000 00
[illegible] cabarets, cafés, &c	50,000 00
[illegible] drays, &c	30,000 00
[illegible] Troisième Municipalités	9,000 00
[illegible]	3,500 00
[illegible] de l'Etat	20,000 00
[illegible]	2,000 00
[illegible] 1842	3,000 00
[illegible] la Troisième	2,700 00
[illegible] propriétés foncières	35,000 00
[illegible] capital, balance de 1849 et	10,000 00
Excédant des dépenses sur les revenus	461,525 72
	$821,575 72

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1851.
Signé, [illegible] DE BUYS, Contrôleur Municipalité No Un.

No 2.

Estimation des dépenses probables du Département du Voyer pour l'année 1851.

[illegible]

[illegible]	$55,300 00
[illegible]	10,000 00
[illegible]	5,700 00
[illegible]	6,950 00
[illegible]	20,050 00
[illegible]	5,000 00
[illegible]	6,000 00
[illegible]	7,000 00
[illegible]	21,000 00
[illegible]	5,000 00
[illegible]	9,410 00
[illegible]	4,000 00
[illegible] 66,237 00	
Déficit	33,149 00
[illegible] pourrait [illegible]	25,000 00
Total	$209,789 00

Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1851.
LOUIS H PILIE, Voyer—Première Municipalité.

No 3.

Passif de la Municipalité No Un.

[illegible]	$ 428,844 55
[illegible] 1852, portant [illegible]	218,000 00
[illegible] 1854, portant [illegible]	276,300 00
[illegible] Municipalité No	10,200 25
[illegible]	7,100 00
[illegible]	160 00
[illegible]	7,260 00
[illegible]	131,815 50
[illegible]	67,247 00
[illegible] 1852	8,670 50
[illegible]	1,251,402 82
	$1,407 959 64

Actif de la Municipalité No Un.

	Valeur nominale	Valeur réelle.
[illegible]	$ 3,728 26	$ 3,728 26
[illegible]	33,571 16	4,000 00
[illegible] No 3	39,710 00	
[illegible]	114,564 37	114,564 37
[illegible]	7,000 00	
[illegible]	94,866 00	
[illegible]	94,866 00	

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1851.
Signé, [illegible] DE BUYS, Contrôleur, Municipalité No Un.

No 4.

Rôles de 1851, avant les corrections du Recorder.

		Capital
Quatrième District Représentatif. [illegible]	Esclaves. [illegible]	$1,764,750
Cinquième District Représentatif. [illegible]	[illegible]	620,000
Sixième District Représentatif. [illegible]	[illegible]	199,650

Récapitulation :

[illegible]

[illegible] Total de propr[iétés] foncières.

[illegible] Valeur total des esclaves.

[illegible] Valeur du capital.

[illegible] montant sujet à la taxe.
[illegible] montant probable des corrections.

[illegible] balance

CHARBON.

LE [illegible] de charbon Louisiane, rue St-Louis, [illegible] Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon [illegible] plus bas [illegible] Les ordres peuvent être laissés [illegible] No 5, Front Nouvelle Levée [illegible] No 5 rue Bienville, et au dépôt où ils [illegible] promptement exécutés.
W A HAYDOCK.

CHARBON—CHARBON.
Charbon Canel Anglais.

100 TONNEAUX en débarquement du navire [illegible], No 20, Seconde Municipalité, à être délivrés. Envoyez vos ordres [illegible] Royale, 77, rue de la Douane; 434, rue [illegible] McBEAN, MILLARD & Co.

McBEAN, MILLARD & Co.

TIENNENT constamment en main, à leurs EN[TREPÔTS] No 92, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 359, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL.
A vendre aux prix les plus bas du comptant.

M. ST-MARC,

Membre de l'Université de France, bachelier-ès-lettres et ès sciences,

DONNE des leçons particulières de tenue des livres; (ses élèves joignent la pratique à la théorie) de langue et de littérature française, d'histoire et de géographie, de mathématiques et sciences naturelles, de langues anciennes, etc. Comme professeur de collége, il a longtemps formé des bacheliers, il offre aux personnes de compléter, au besoin l'instruction des jeunes gens qui se destinent à une profession élevée.

Son adresse ST MARC, chez M. Delcroix, rue de Chartres, 108.

S'adresser, pour référence, à MM Dekroix, O. [illegible] G Boyer et Norès. 16 sep—3m

---

Marchandises Nouvelles.
P. W. WOODLIEF,
13, RUE DE CHARTRES, 13,

RECEMMENT reçu par les steamers Union et Empire City, et par les [illegible] de New-York, Boston et du Havre, un [illegible] chandises sèches de mode et de saison [illegible] la quantité, qualité, variété et le goût [illegible] vente, en gros et en détail à des prix [illegible] prix réduits. Le stock consiste en partie [illegible] :

Soieries brochées antiques, do armure en [illegible] taffetas à raies;
Poult de soie qui grosse couleur;
Brocade [illegible], do extra riche et changeante et chinée;
Poult de soie brodés, damassés et unis, do [illegible] à petits carreaux pour demoiselles;
Mousselines et Florance de toute couleur et [illegible] blanc et de couleur;
Quelques pièces poult de soie supérieur gros [illegible] couleur ondé;
Velours soie en couleur, satin à raies riche, chemise d'Ecosse à carreaux;
Mérinos français et anglais;
Mousseline laine et alpaca, couleurs solides et de toutes nuances;
Poplins unis à raies et à carreaux;
Crêpes de coton supérieur noir, en couleur, unis et à dessus;
Un grand assortiment de schalls au crêpe blanc et en couleur, unis et brodés, et quelques-uns extra riches;
Schalls en mérinos, cachemires et soie riche;
Soieries brutes, riches et unies;
Calicots français, anglais et américains;
Un assortiment complet de bas et demi bas en soie, blanc et de couleur;
Gants et mitaines, daim, chamois, chevreau, cachemire, soie, filoselle et en filets de toute description;
Dentelle—Un grand assortiment élégant de valenciennes anglaises, françaises et allemandes, do brodées;
Toile à chemise supérieure, 6—12 et 12—4;
Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant;
Toile d'Irlande et d'Allemagne;
Mouchoirs de batiste en fil uni;
Etoffes à rideaux brodées et brochées en couleur, dentelles et mousselines brodées, soie et laine, damassés, &c;
Marchandises d'habitation, gros kerseys, lindseys, lowels, jeans, denims, strips et cotonnades;
Couvertes françaises;
Couvertes gros grains très supérieures;

☞ P. W. WOODLIEF, appelle particulièrement l'attention des commissionnaires et des habitans sur son assortiment; il est complet et les articles ont été choisis avec le plus grand soin et un tact qui provient d'une longue expérience dans ce genre d'affaire. 18 déc

ALEXIS & FAYRE,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, vichy, etc etc

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 18 déc

LOUIS CASTEL,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Labyche dans la pharmacie, encoignure Royale et Ste-Anne. Les clients de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront toujours à les satisfaire.

On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et demi bouteilles, eaux de Vichy, de Barège pour bains et boissons, ces dernières gazeuses ou non gazeuses au citrate de magnésie, &c

Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et cotés à des prix très modérés. LOUIS CASTEL.
16 déc—a

H BONNABEL reçoit par le Globe du Havre :—Du papier à cautère, des pastilles de Vichy, des pois et des plaques à cautère, de l'amadou sans salpêtre, des fleurs d'arnica, de la racine do, des têtes de pavot, fleurs de violettes, d'althea, etc., des pilules de Lartigues, huile essentielle de citron, des pilules de Frank, capsules de Raquin, douce amère coupée, petite centaurée, racine de guimauve, baume tranquille, pexius azinus ronde, capsules en porcelaine, mortiers en do, tubes de rechange pour clysopompes, brôme, mercure distilé, rouge pour daguerrotypeurs, iodes, chlorures d'or, bromure d'iode, etc., etc.
16 déc Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

Graines de saison.
BACHELIER,
Marchand grainier, horticulteur, botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé,

VIENT de recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de graines potagères, fleurs, comme :

Chou d'York, Mache ronde, (doucette),
Chou cœur de bœuf gros, Laitues diverses,
do Hollande pied court, Persil commun,
do Milan des vertus gros, Oignon jaune,
do do pied court hatif, do blanc hatif,
do Bruxelles, do do gros
do fleur brocoli premier choix,
Betterave rouge, ronde,
Carotte rouge, demi longue, Radis rouge rond,
do do courte, hative, do do demi long,
Cerfeuil, do do do écarlate,
Chicorée (endive), Epinards de Flandre,
Scarrone, Moutarde noire,
Navet blanc, plat hatif,
do do do à collet rouge,
Oreille des jardins à larges louises,
Artichaut gros, vert de Laon,
Salsifis soit, fleurs annuelles, bis annuelles, vivaces, etc. etc. les plus remarquables.

Les envois vont se succéder au fur et à mesure des récoltes. Il tera tout son possible pour faciliter les personnes qui n'ont pas l'expérience de la culture des fleurs, les graines de fleurs, en outre, surtout les nouvelles, sont toujours peu abondantes et bien vite épuisées par les demandes du printemps; les amateurs feront bien de s'en pourvoir à l'avance.

Invite messieurs les habitans jardiniers et autres de faire l'essai de ces graines : ils seront bientôt convaincus qu'il est impossible de trouver mieux que chez lui, tant pour les espèces franches que pour la parfaite levée.
18 sept

Dr. J. STRAUSS,
CHIRURGIEN DENTISTE,

[illegible]

On trouvera aussi une excellente poudre dentifrice. 22 oct—1an

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 26 oct

F. T. BOURNOS
ET
C. C. LYON,
Chirurgiens-dentistes, **No 185, rue Bienville,** entre Remparts et Bourgogne.

Rue Royale, No. 132,
AU DESSOUS DE L'HOTEL ST-LOUIS.
REOUVERTURE.

A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de première qualité et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, où comme par le passé, on trouvera toujours de beaux et bons cigares.

Il ose espérer que ses amis et connaissances voudront bien lui continuer leur patronage. 18 oct

Tapis, Toiles cirées, Rideaux, &c.

LES soussignés informent le public, qu'ils ont en magasin un assortiment du choix, récemment reçu et digne d'être examiné

Tapis velours, dernier genre, anglais, 1re qualité, do do do do américain, do
Tapis de Bruxelles, trois-tresse, do anglais et américain.
60 pièces tapis de trois fils, convenables pour bibliothèques, salle à manger, &c.
Tapis pas impérial, dessins nouveaux, 1re et 2de qualité.
300 pièces tapis ingrain, superfin, fin et commun.

Toiles cirées.

De 3 pieds sur 24, pour salles et chambres, de toutes grandeurs. Le posage sera fait dans le plus bref délai.

Rideaux.

Brocatelle riche 6|4, couleurs assorties;
Soies et franges damassées, dito, dito, nouvelle invention
Franges et coton, dito dito dito
Rideaux en mousseline et dentelle;
Corniches de fenêtres, riches et du meilleur gout;
Couvertures pour tables et pianos;
Couvertes de Marseille, 1re qualité;
Ornements, rideaux de fenêtres, calico, &c.

Notre assortiment est probablement ce qu'il y a de mieux en cette ville.
CHITTENDEN & DAMERON.
9 oct—6b 26—27, Douane

EN débarquement du navire Medemseh, de Bordeaux—
96 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
6 do do vin rouge Ch. Citran, 1846.
6 do do do Ch. St Corbian, 1844.
A vendre par B. TALAMON,
15 déc 181 & 186, rue Royale.

EN MAGASIN—Vin rouge en barriques et caisses, divers crûs; vin blanc ordinaire et supérieur en barils et en caisses de 12 bouteilles et 24|2 bouteilles; sardines à l'huile en grandes boites, de la marque A. Gilles & Co; eau de fleur d'oranger en flacons ordinaires et de fantaisie; abricots, prunes et cerises à l'eau de vie, huile d'olive Jas Plaguiol en paniers de 12 bouteilles & 24|2 bouteilles; bouchons à damejeannes, bouchons pointus, bouchons longs, bouchons courts, &c, &c, à vendre par
B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale.

VERMOUTH—50 caisses vermouth de L. Noilly.
50 caisses vermouth de Gauthier, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers champagne de la marque Cardinal de Richelieu, qualité supérieure.
50 paniers champagne Aï mousseux, qualité supérieure.
25 paniers champagne Sillery, 1re qualité, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale.

PRUNES SECHES—20 caisses de 24 pobans chaque prunes sèches.
16 caisses de 24 boites en carton do
En magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

PETITS POIS—1500|2 boites petits pois au naturel
300|3 boites petits pois au naturel, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

THON MARINE—4 caisses thon mariné, venant d'arriver, en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
15 déc 182, & 186, rue Royale

GRAINES DE TABAC de la Havane, de 1851, à vendre par LABORDE & XIQUES,
15 déc 37, Commune

ACAJOU—34 pièces en débarquement de la goélette G B Mathews, de Honduras, à vendre par
J Y DE EGANA,
20 nov 47 rue Bienville

VIN ROUGE—200 barriques en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par
17 déc B. CABIZAC, 30, Vieille Levée

EN débarquement du navire Andover, capitaine Delano, de Bordeaux,
18 barils vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure
87 do do do bon ordinaire.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
16 déc 27, rue St-Louis.

ATTENDU par le navire Ocean Star, et à vendre par le soussigné :
50 tierçons vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité,
10 barriques do do
10 tierçons vinaigre rectifié, 1re qualité.
PAUL LACROIX,
17 déc 13, rue Toulouse

ATTENDU par le navire Ocean Star, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
30000 bouchons pointus mi fins;
14 balles do fins,
2 balles do do de 15,000 chaque;
2 balles do fins réguliers;
2 balles do réguliers,
17 déc PAUL LACROIX, 130, rue Toulouse

EN débarquement du navire Andover, arrivé hier de Bordeaux :
35 caisses sardines à l'huile de Peneau;
20 do fruits au jus de Peneau;
15 do pêches au jus de Peneau;
A vendre par LOREILHE & Co,
17 déc Encoignure Royale et Douane.

RECU et à vendre—Au magasin de récent arrivage :
40 caisses fruits à l'eau de vie de Bordeaux;
10 do petits pois au naturel de Bordeaux;
4 do asperges, artichaux et de Bordeaux;
20 do fruits au jus de Bordeaux.
A vendre par LOREILHE & Co,
17 déc Encoignure Royale et Douane

Ventes Judiciaires.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT [illegible] Nouvelle-Orléans—[illegible] T. A. [illegible] & [illegible] vertu d'un ordre [illegible] 9 novembre 1851, adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif et par ledit shérif à moi transféré, je procéderai, vendredi 19 décembre 1851, à 10 heures A M en mon magasin de dépôt, No 22, rue de Jefferson, pour le compte des créanciers desdits faillis, à l'adjudication de:

Un lot d'habillements faits et dont le détail sera donné au jour et à l'heure de la vente.

Et le samedi 20 décembre 1851, à 10 heures A M au magasin d'entrepôt de M. Smith à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido :

L'installation d'un magasin, et un lot de meubles &c.

Le tout abandonné par les insolvables à leurs créanciers.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P FRERET,
8 déc,11,15,18,19 shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 3853—Edward A. Tyler vs. ses créanciers—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 décembre 1851, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 24 décembre 1851, à 11 heures A. M., au magasin No 39, rue des Magasins, pour le compte des créanciers dudit failli, à l'adjudication de :

Un lot de bijouterie, abandonné par l'insolvable à ses créanciers et dont une liste sera exhibée au lieu et à l'heure de la vente.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
5 déc—10,15,19,24 Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4656—Succession de George Griswold, décédé.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 décembre 1851, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 2 janvier 1852, à 4 heures P. M., sur les lieux, à l'encoignure de la Promenade des Tritons et de la rue Apollon, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de :

L'installation &c, d'un café, un lot de lits, &c, et le bail dudit café ayant encore à peu près treize mois à courir.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P FRERET,
12 déc 19,27,2 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de A. Nicolas Berthe.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lagrange, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la cour, A J VILLERE,
11 déc—3en10 Député greffier

Succession de C. A. Leik.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par George Herbert, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, A BOISBLANC,
11 déc—3en10 Député greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que l'aubine Victoire Butler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Frederick Impey, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A J VILLERE,
11 déc—3en10 Député Greffier

Avis Judiciaires.

Wm P. Converse et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—No 4804.

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que William P. Converse et autres ayant présenté une pétition à cette Cour demandant la confirmation de l'acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, passé pardevant Jacob Soria Esq. notaire public de cette ville, en date du 2[illegible] novembre 1851—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, de faire valoir sous trente jours de la première publication de cet avis, leurs raisons pour lesquelles la demande des pétitionnaires ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour, le 26 novembre 1851.
L. S. K. LOEW,
29 nov—1[illegible] Député Greffier

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé : "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle Orléans."

Que cette somme devant être employée à cet effet des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente du tout montant desdits bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à la concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription : "Propositions pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.
[illegible] J. V. FUREL, Trésorier

THOMAS C. PAYAN & CO.

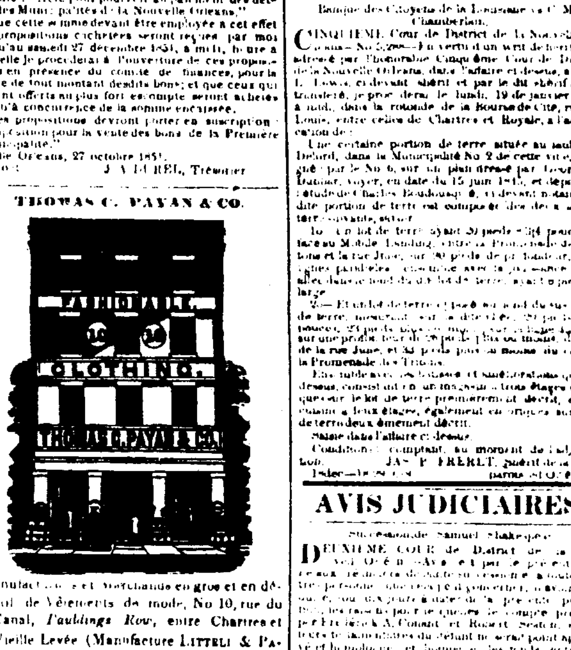

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtements de mode, No 10, rue du Canal, *Pauldings Row*, entre Chartres et Vieille Levée (Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.

ONT reçu en addition de leur grand assortiment de linge fait, par les steamers Winfield Scott, Union, Georgia et Empire City, et continueront à recevoir à l'avenir par chacun de ces *Steamers* les **marchandises** suivantes, qu'ils offrent à vendre, à **très bas prix**, pour du COMPTANT ou à ÉQUIVALENT.

Marchandises d'habitation—l'ardessus, paletots, idem sacs, veste ronde, jacquette à la matelote et polka; en kerseys, linseys, laines, couvertes, draps pilote et feutre, peterisham, castorine française, drap laine gris, drap satinet, gris de fer et gris blanc, des couleurs bleu, vert, brun, noir, bleu noir, bronze et Gilets de dessous de tout genre et de toute couleur.

PANTALONS des mêmes étoffes, rans pareils en qualité et couleur et coupe; chemises et caleçons en tout genre, en flanelle unie et à raie, bleue, rouge et à raie rouge et blanche, moleton blanc et écru, coton simple et croisé, blanc et écru, en toile française et irlandaise; chemises en toile blanche; chemises en coton et devants en toile, piqué et à mécanique, chemises et caleçons en toute sorte de tricot; mérinos, ginga[m] et coton, lingerie française et américaine de toute couleur et de tout genre. Un grand assortiment de VETEMENTS en gomme élastique, garanties à l'épreuve de l'eau, telles que manteaux, crispin, paletot, sacs vester, pantalons, guetres, sacs et valises,

Un assortiment de chaussettes en laine, &c.

Life Preservers en gomme élastique et liège.

Linge à faire, fins et ordinaires, pour le commerce de la ville et de la campagne.

Habits—Habits, habillements, pardessus, habits boulevards et operas, habits de travail et pardessus, nouveau genre, pour bureaux; habits Kossuth et cravates et demi sacs; étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, noire, verte, brune, bleue, bronze, &c; drap feutre et castorine, cachemire, &c

Pantalons et Gilets des derniers genres et de toutes couleurs, telles que bleus, verts, bleu de ciel, casimir et satinet uni et de fantaisie, soie, brodé noir, satin blanc et noir, cachemire uni et de fantaisie, satin noir uni Barathen, florantine, foulard, casimir uni et à carreaux, mérinos, bombazine blanc, gilets unis et brodés.

Un grand assortiment de manteaux en crêpe et de linge faits pour enfants et jeunes gens, de toute description, genre et couleur; gilets blancs, manteaux, &c. Un grand assortiment de linge de corps pour hommes et jeunes gens, tels que chemises, chaussettes et caleçons, cravates en soie et satin noir et de fantaisie, mouchoirs en fil, malles de voyage, [illegible] dito.

Les habitants, négociants et marchands, sont respectueusement invités à venir visiter ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, et nous sommes convaincus qu'ils seront satisfaits.

Notre clientelle est priée de se rappeler de notre système : prix fixe, sans déviation.
THOMAS C. PAYAN & CO.
5 déc—j.v.eta No 10, Canal

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—DECEMBRE 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Barbier, Nicolas
Briois, Charles
Beynet, boulanger
Billet, Antoine
Besançon, Constant
Boyer, la dame Evelina Brignoile
Blanchard ou Branchard, Louis Pascal
Clause, Jacques, boulanger
Charest de Louzou, la dame veuve
Coquelet, Joseph Napoléon
Chauvernal, la dame Vve
Dimberton, Auguste
Dubreuilh, Lucien et Jean Jacques
Drouet, E
Duque, Jeanne, Mme Dufour
Duvillier, Louis Pierre Hubert
Duchêne, Jean Achille
Guillebaud, Louis
Horacy, Joseph, marin
Huber, Louis
Jardet, Marguerite Mlle
Jouanneau, Auguste
Kérol, Joseph
Lagomardette
Le Rouge, Auguste
Leboucher, Victor
Lejeune, Le Augustin
Leboulle
Langlois, Désir
Legar, Pierre
Larose, Jacques, Mme Veuve
Lucas, Léon et sa femme
Miltenberger, Mme Vve
Masson, A J
Mascarelly, Joseph
More, Lazare
Marcus, Mme veuve
Mallard, Pierre
Meyer, Adèle, Mlle
Ouvièle, née Bonnet Amélie
Poneigh, Victoire, Mme
Pierre, O[illegible]
Royer, Casimir
Raffaneau, Philippe
Simonetti
Séguin, Romain
Salleron, Louis Benjamin
Schaerges, Ch. Edouard
Soand, Joseph August
Toussaint, femme Ann
Tournière, les époux d
Tamburini, Gaëtan Antoine
Vigreux, Adolphe François.

A. BOISSIERE, agent des Assurances Maritimes de Paris et du Havre, pour le règlement à l'amiable des avaries. S'adresser au Consulat de France.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 11 déc

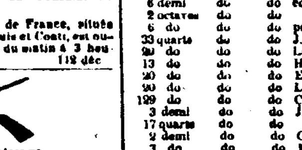

RECU par les derniers navires de France, d'Allemagne et de New-York, un grand assortiment de marchandises variées.

EN débarquement du State of Maine, un beau choix de fleurs artificielles, broderies, rubans, parfumeries, &c.

A vendre en gros seulement par CHASSANIOL & B ULENGER,
9 déc Encoig. Chartres et Conti

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] *Holden vs. Jno. Holden* [illegible]

T[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] vente [illegible] adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai [illegible] 1852, sur lieux, à l'adjudication de :

L'établissement [illegible] rue [illegible], No 18[illegible] comprenant tous les matériaux, outils, marbres, appareils &c., qui sont sur les lieux, ou qui appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus, et appartenant au défendeur Schockler.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la
19 déc—19,20,24,27,31 paroisse d'Orléans.

Veuve Bernard Duchamp vs. Jean Polo.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 4,864.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 20 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Un certain lot de terre situé dans le carré de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, St-Philippe et des Ursulines, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de Félix Délille, et de l'autre côté par celle de L. Séjour, et dans le fond par la propriété ci-devant appartenant à Jean Lanna. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison haute bâtie dans le fond du dit lot de terre, et un hangar, le tout en bois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions ;—Comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
19 déc—30|10,20 Shérif de la paroisse d'Orléans.

George Caillard vs Ann Matthews.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,441—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 20 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

1o—Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Tremé, de la Douane et Bienville, désigné par le No 1, et mesurant, au pied anglais, 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 107 pieds de profondeur et de face à la rue Tremé; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus; acquis par Ann Mathews, de la Municipalité No Un, par acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire, en date du 9 février 1843.

2o—Deux autres lots de terre situés au même faubourg et dans le même îlet, désignés par les Nos 8 et 9 et mesurant comme suit; le lot No 8, 28 pieds 5 pouces de face à la rue Tremé, sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, et le lot No 9, 29 pieds 7 lignes de face à la rue Tremé, sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, consistant en une vieille échoppe, acquis par Ann Matthews de W. L. Hodge, par acte au rapport de E. Barnett, notaire public, en date 7 janvier 1847.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions; comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, shérif de la
19 déc—19,30,10,20 paroisse d'Orléans

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C. M. Chamberlain.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5287.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif et par ledit shérif à moi transféré, je procéderai le lundi 19 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

1o Un certain lot de terre désigné par le No 5, mesurant 20 pieds 7 3|4 pouces de face au Mobile Landing, 142 pieds plus ou moins de profondeur irrégulière, sur la ligne du lot No 4, 142 pieds 1 4|8 pouces, sur la ligne du lot No 6 et 21 pieds, 9 7|8 pouces dans le fond, garantissant 150 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane; ensemble avec les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

2o Un certain lot de terre désigné par le No 6, mesurant 20 pieds, 3|4 de pouce sur le Mobile Landing, 142 pieds, 1 4|8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et 20 pieds 3|4 de pouce dans le fond, garantissant 150 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane; ensemble avec les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

3o Un certain lot de terre désigné par le No 7, mesurant 22 pieds, 3 1|4 pouces face au Mobile Landing et 142 pieds, 1 4|8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, garantissant 150 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane; ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

Tous lesdits lots de terre sont situés dans la Seconde Municipalité de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Julie, le Mobile Landing, la Promenade des Tritons et le Philippa Landing, d'après un plan dressé en l'étude de Charles Boudousquié, notaire public, en date du 13 octobre 1849.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans
19 déc—29,9,19

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C M Chamberlain.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,288—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif et par le dit shérif à moi transféré, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Une certaine portion de terre située au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville, désigné par le No 6, sur un plan dressé par George T Dunbar, voyer, en date du 15 juin 1845, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire, la dite portion de terre est composée des deux lots de terre suivants, savoir :

1o Un lot de terre ayant 20 pieds 7 3|4 pouces de face au Mobile Landing, entre la Promenade des Tritons et la rue Julie, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec la portion de batture au-devant jusqu'au fond du lot de terre ayant le même large.

2o—Un autre lot de terre [illegible] de terre, mesurant [illegible] 20 pieds 3|4 pouces, 21 pieds de [illegible] sur une profondeur de 29 pieds [illegible] de la rue Julie, et 32 pieds [illegible] de la Promenade des Tritons.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en un magasin à trois étages en briques sur le lot de terre premièrement décrit, et une cuisine à deux étages, également en briques, sur le dit lot de terre dernièrement décrit.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. JAS P FRERET, shérif de la
19 déc—19,29,9,19 paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Samuel Shakespear.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Frederick A. Conant et Robert Seaton, exécuteurs testamentaires du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE,
19 déc—3en10 Député greffier.

Robert Brown vs. ses créanciers, pour un atermoiement.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire se réuniront en l'étude de F. N. Hardesty, notaire public, le jeudi 22 janvier 1852, à 10 heures A. M., afin de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un atermoiement, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues; il est de plus ordonné que J. Durant Esq., est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, ce 18 décembre 1851. CHS. WEYSHAM,
19 déc—4f Député greffier

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Le 13 décembre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Deux, à sa séance du 9 décembre 1851—Avis est par le présent donné que, dans nos moins de vingt jours, à partir de la présente publication, le Conseil de la dite Municipalité procèdera à la mise en exécution de l'amélioration projetée et mentionnée dans la dite résolution, savoir : l'ouverture et le prolongement du chemin à coquilles de la rue de la Commune, à partir de sa terminaison actuelle jusqu'au chemin de la Métairie en ligne droite, sur une largeur de soixante pieds, et acente à la propriété de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans—Conformément aux termes de l'acte législatif du 3 avril 1832, réglant l'ouverture, le tracé et l'amélioration des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle Orléans, et de l'acte supplémentaire au dite acte, approuvé le 3 mai 1847.
15 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans—Le 17 décembre 1851—Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans—Séance régulière de jeudi 11 décembre 1851.

Résolu que l'article 39 de l'ordonnance établissant un taux uniforme de taxes, &c, soit, amendée de manière à fixer la taxe sur les drays, les charrettes, &c, à dix huit piastres; cinquante cents devant être payées en outre pour la marque et cinquante cents pour le numéro.
(Signé) GEORGE ALLAN, Président.
Approuvé le 17 décembre 1851,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme :
H. BIER, Commis.

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans—Le 17 décembre 1851—Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans—Séance régulière de jeudi 11 décembre 1851.

Résolu que l'article 9 de l'ordonnance établissant un taux uniforme de taxes soit amendée de manière à fixer la taxe décrétée par cet article à quarante piastres au lieu de cent vingt-cinq, payable d'avance, et que l'article 10 de la même ordonnance soit amendée de manière à fixer la taxe décrétée par le dit article à quarante piastres au lieu de deux cent cinquante, payable d'avance.
(Signé) GEORGE ALLAN, Président.
Approuvé le 17 décembre 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme :
H. BIER, Commis.

Habillements à la mode, d'Automne et d'Hiver.

☞ F. FABRE & CO, No 29, rue des Magasins, appellent l'attention à leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE manufacturés par leur maison, 81, William Street, New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Nos amis sont priés de venir examiner notre stock. F. FABRE & CO. 14 oct

Fdo de FUENTES. J. CHALARD.
FDO. DE FUENTES & CO.,
Négociants Commissionnaires.

IMPORTEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

9 déc—6m **99, Vieille-Levée**

CAFE—50 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
15 déc 37, Commune

ATTENDU par les navires Cumberland et Diogene venant de Marseille—
150 barriques vins rouges.
150 quarts Porto doux de F. Grousset.
25 do Madère do
100 caisses vin muscat Frontignan.
25 do absinthe, à vendre par
15 déc P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—292 quarts de pipes eau de vie, Pll. Godard.
39 quarts de pipes eau de vie vieux Cognac.

72 do	do	do	Rochelle, 6e pr. A Camus
100 octaves	do	do	do do
6 demi	do	do	colorés, 6e pr. St Charles
2 octaves	do	do	do do do
6 do	do	do	pâle do do
33 quarts	do	do	J. Boireau.
20 do	do	do	Lafontaine.
13 do	do	do	H. Baron.
20 do	do	do	E. Lompey.
20 do	do	do	L. de Lubis.
199 do	do	do	C. Marquet.
3 demi	do	do	J. Hennessy.
17 quarts	do	do	do
2 demi	do	do	Otard Dupuy.
3 do	do	do	Martelle.
4 quarts	do	do	do
5 octaves	do	do	Pinet Castillon.
5 demi	do	do	do
18 quarts	do	do	Lagrange, 1836.
5 demi	do	do	do do
20 quarts	do	do	do do
20 octaves	do	do	do do
10 quarts	do	do	Bunker Hill, 1825.
10 octaves	do	do	do do
10 quarts	do	do	do 1815.
10 octaves	do	do	do do
4 do	do	do	Castillon do
2 demi	do	do	do 1825.
6 quarts	do	do	do do

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
18 déc 17 & 19, rue St Louis

[illegible] FLEMING, comme candidat à la place de wharfinger de la Première Municipalité [illegible]

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. LUCIEN DUBUC, comme candidat à la place de wharfinger de la bire Municipalité. SES AMIS.

☞ Nous sommes priés d'annoncer M. EMILE RABOUIN, comme candidat à la place de Wharfinger de la Première Municipalité. SES AMIS

M. l'Editeur

☞ Veuillez annoncer que W. EDOUARD RIEFFEL est candidat à la place de wharfinger de la Première Municipalité.
10 déc ☞ LE PEUPLE.

Aux Contribuables de la Municipalité No 1.

AVIS est par le présent donné aux Contribuables qui n'ont pas encore payé les taxes sur propriétés foncières et esclaves, dûes à la Première Municipalité, d'avoir à les payer avant le 1er janvier prochain, à défaut de quoi et après laquelle époque, tous les comptes non payés seront remis aux avocats de la Municipalité, afin d'en poursuivre le recouvrement.
CHs CLAIBORNE,
13 déc—jusq.1erjanv Collecteur.

Bureau du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1851.

AVIS—L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau le lundi 12 janvier prochain, entre 10 heures A M et 2 heures P M.
Par ordre de la direction,
CHARLES BAQUIE,
12 déc—30 Secrétaire

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1851.

AVIS—L'élection annuelle de six directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau, rue du la Commune, le lundi, 5 janvier, entre 10 heures du matin et 2 heures P. M.
Par ordre P. N. WOOD,
6 déc—9 Secrétaire

ARTICLES DE PARIS.
G. LAVIE,
84, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

DE retour d'Europe, a l'honneur d'informer ses anciens clients et ses amis en particulier, qu'il vient de terminer le déballage de ses marchandises reçues par les navires Galena de New-York Samuel Dyer, Isaac Bell et le State of Maine, du Havre, comprenant un grand et riche assortiment d'articles de fantaisie.

Chemises toile, nouvelle coupe, de divers prix,
Do coton devant toile do do,
Do de dessous en flanelle do,
Caleçons en toile et en flanelle do,
Bonneterie assortie, bretelles fines, cravates soie et satin, cravates Joinville et Gœndine, gants Jouvin, plumeaux, parapluies en soie et en coton, parfumerie extrait de Maupeles; une grande variété d'objets en porcelaine, jolie écritoires, jouets d'enfants, cannes de tous les prix, riche assortiment de bronzes des meilleurs maîtres, fournitures de bureaux, registres américains et français, portefeuilles et porte-monnaie, miroiterie, lunetterie, peignes en écaille de toutes sortes, éventails riches, meubles et nécessaires pour cadeaux de Jour de l'An, bonbons fins et chocolats en boîtes riches et communes de diverses grandeurs; articles pour sous d'armes, de pour la pêche et la chasse, coutellerie fine, trousses de voyage; une grande variété de pipes de toutes grandeurs; jeux de toutes espèces, un grand assortiment de cartes à jouer, billes et queues de billard; articles de dessin, paroissiens en vel ure et formulaires de prières; une grande quantité de chapelets montés en or et en argent, quelques articles en bijouterie fine; foulards et mouchoirs batiste, tableaux sujets variés (demi-relief); articles pour toilette, un grand assortiment de lunettes, jumelles et lorgnettes, verres de lunettes, etc.

Toutes ces marchandises ayant été choisies par lui-même en fabrique, il les vendra donc à des prix excessivement réduits. 8 déc—30f

LEÇONS D'ANGLAIS ET DE MATHEMATIQUES.

LE soussigné donnera des leçons particulières d'anglais et de mathématiques
LEWIS ELKIN, Passage de la
21 nov—1m Bourse, No 12, (Duncan buildings.)

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane.
OLYMPE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qui désirent mériter le patronage toujours croissant qu'elle doit à leur bienveillance, qu'elle vient d'établir au-dessus de son magasin, pour la vente des chapeaux, coiffures et manteaux, des salons qu'elle a fait orner et meubler avec le plus grand soin.

Ces salons seront inaugurés aujourd'hui lundi, 8 du courant, par l'ouverture d'un nouveau choix de chapeaux et capotes, bonnets, coiffures de théâtre, fleurs artificielles &c, reçus par les derniers arrivages de France et qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du goût et de l'élégance. 8 déc

Victor Hébert et Co,
119, RUE DE CHARTRES,

Reçu par le navire State of Maine du Havre :

Chants et Chansons populaires de France, illustrés, à 5 cents la livraison;
Musée et Fées, histoire des femmes mythologiques magnifiquement illustrées, à 10 cents la livraison;
Pièces de théâtre, nouvelles,
Aussi —Quelques tous les populaires illustrés.

Abonnements à placer pour l'année courante
Modes parisiennes;
Magasin des Demoiselles,
Conseiller des Enfants,
Revue Pittoresque;
Id Catholique (l'image,
Bulletin de thérapeutique,
Connaissances médico chirurgicales.
L'abonnement aux Débats (Par Messier)
Abonnement à l'Illustration pour 1852 et à toutes les publications françaises littéraires et scientifiques.

Giquel et Jamison,
18, RUE CHARTRES,

ONT constamment en main et offrent en vente à des prix très réduits, un grand assortiment des articles suivants :

SOIERIES
Broché et damassé riches, Soie changeante;
Moire antique, Gros d'Afrique,
Gros de Naples, Rayées et carreaux,
Poult de soie unie Poplines unis et carreaux,
Satins de toutes couleurs,
Marcellines et florences
CHALES
Crêpe de Chine de toutes couleurs, cachemire, mérinos.
MOUCHOIRS BATISTE
Brodés, riche à [illegible], vignettes
CACHEMIRES ET MOUSSELINES DE LAINE
Mous. [illegible] imprimés riches,
Cachemire do do
Tartans unis et carreaux,
Cachemire à carreaux
Mérinos toutes couleurs;
Mousseline de laine unie
ARTICLES DEUILS.
Bombazine, Alépine,
Alpacca, Chaly;
Bombazettes, Grenadine;
Crêpe de Chine; Satin de Chine,
Cols en crêpe, Mouchoirs gaze,
Voiles crêpe lisse; Mousseline laine noire.
BONNETTERIES.
Chemises et caleçons mérinos.
Bas blancs, écrus, couleurs et noirs,
Bas soie, blancs et unis,
Chaussettes coton et soie,
Chaussettes et bas mérinos,
BRODERIES.
Cols et pèlerines brodés riches, cols mousseline et jaconas pour dames, do do enfants, mouchoirs do très riches, emb. elles et parasols.
DAMAS.
Laine et soie à rideaux, du do coton do do, cotons de toutes couleurs, rideaux en mousselines brodés, do do tul e do, bobinet à moustiquaires, mousseline damassée et cuttonné, passementerie, glands et [illegible] GIQUEL & JAMISON,
8 déc 18, rue de Chartres

LORGNETTES DE THEATRE.

C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 86 vient de recevoir un riche et complet assortiment de lorgnettes jumelles et simples, pour le théâtre, des modèles les plus nouveaux, en nacre, écaille, ivoire, buffle verni &c. garanties de la meilleure qualité; quelques une sont de véritables chefs d'œuvre d'art, de patience et de travail. Il invite les personnes qui désirent s'en munir à visiter son magasin. Aussi, toute espèce de lunettes, de verres et d'instruments de mathématiques et de physique. 16 déc—1m

AVENDRE en débarquement du navire Reine [illegible] :
75 caisses fruits assortis à l'eau de vie;
25 do prunes do
30 do abricots do
45 do poires do
25 do ce lere do
11 déc Par F. ROUMIEU.

VINS VIEUX EN CAISSES—25 caisses vin rouge Chateau Margaux 1840;
30 do do Chateau La Rose 1811;
A vendre par NADAU DU TREIL,
9 déc 26, rue St-Louis

30 BARILS brandy de New York;
50 huitièmes do do;
25 barils madère de Sicile;
50 do madère commun;
A vendre par NADAU DU TREIL,
9 déc 26, rue St-Louis

50 Caisses vieux vin du Rhin, de diverses marques;
150 do absinthe et kirsch do;
Muscat, curaçao, &c, à vendre par
NADAU DU TREIL,
9 déc 26, rue St-Louis

Charbon—Charbon.

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché, par
CLARKE & GREENE,
12, Bank Place et 294, Magasins
N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier et barils.
pour dames. 9 nov ☞

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOCHER.

REMEDE certain contre la MIGRAINE, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un panacée universel, ces gouttes guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon ordre et chassent ces douleurs aiguës que l'on attribue souvent au rhumatisme. Elles servent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J S Fancher No 100, rue Fulton, à New-York.—En vente, à la Nouvelle Orléans, No 127, rue du Canal, chez E D BEACH, agent pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi Arkansas, Texas, et Floride.
11 fév—1an

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, N°. 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCON,

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central rue St Pierre, 121.

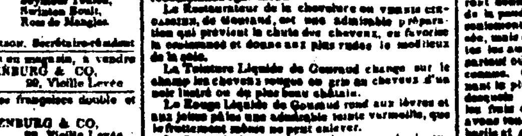

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ouse, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Condé.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à de prix modérés. J. P. ROUIRIAN

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain rue de Chartres, No 209, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 129 rue de Chartres.

[illegible]

SAMEDI 20 décembre 1851, [illegible] à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

UN LOT DE TERRE formant l'encoignure des rues des Remparts et Dumaine, mesurant environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur d'environ 96 pieds et face à la rue Dumaine. Ensemble les constructions qui s'y trouvent, consistant en une maison [illegible] entre poteaux, ayant quatre pièces, et une cuisine haute en briques, contenant les appartements, &c.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, garantie par hypothèque sur la propriété et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à échéance, et après échéance 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Le plan est maintenant à la Bourse. 19 déc

Vin blanc et rouge.
PAR R. B. SYKES, Encanteur.

SAMEDI, 20 courant, à quatre heures et demie, il sera vendu sur la levée, Troisième Municipalité, près du railroad,
24 barriques vin rouge pour famille;
34 do vin blanc;
20 do vin rouge de choix, en débarquement du navire Medemseh, venant de Bordeaux. 19 déc

Jouets en fer blanc et en tole vernie.
PAR M. BARNETT Jr, Encanteur.

IL sera vendu à son magasin d'encan le samedi, 20 courant, à dix heures A. M.,
150 lots de jouets assortis pour les magasins de détaille.

A midi—Un assortiment de marchandises sèches, couvertes, flanelles, cotonnades, coton blanc et écru, bas, etc. 19 déc

Succession de Mme Joséphine Delaronde, femme de C. Lacoste

Vente pour opérer un partage.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau No 57, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 17 octobre de cette année, il sera vendu le samedi, 24 janvier prochain, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, à midi précis, les esclaves et propriétés ci-après décrites, appartenant à ladite succession, savoir :

1o—ALFRED, nègre de 13 ans, domestique de maison, enfant d'Henriette, bon enfant un peu.
2o—LOUISE, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière; souffrant quelquefois des maux d'estomac et de ventre.

Immeubles.

3o—Un lot de terre situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, faisant partie d'une habitation située en cette paroisse, à environ un mille et demi au-dessous de cette ville, désigné par le No [illegible] sur un plan dressé par Benjamin Buisson, le 15 mars 1834, déposé en l'étude de Hughes Pédesclaux, alors notaire en cette ville. Ledit lot mesurant un arpent de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur; ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison principale, cuisine, cabanes à nègres, écuries, remises et autres dépendances.

Conditions—Pour les esclaves un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets par coupons et endossés comme ci-dessus, la propriété devant être assurée jusqu'à parfait paiement, et la police d'assurance transférée à qui de droit; le tout devant porter intérêt avec comme clause pénale seulement, à raison de huit pour cent l'an, en cas de non paiement à l'échéance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par Philippe Lacoste notaire public.
19 déc—janv 10 et 24

Vente d'une Sucrerie et Esclaves, pour opérer un partage entre les propriétaires.

PAR J. A. BEARD & MAY.

LUNDI 12 janvier 1852, il sera vendu par J. A. Beard & May, encanteurs à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, afin d'effectuer un partage à l'amiable entre les propriétaires.

La belle HABITATION établie en sucrerie, située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à environ [illegible] milles au-dessous de la Nlle-Orléans, connue sous le nom d'habitation Bellechasse, mesurant cinquante-sept arpents et demi de face au fleuve Mississipi, sur quarante arpents de profondeur, et contenant environ 2,300 arpents.

Ensemble avec cent vingt-neuf esclaves des noms et âges suivants :

Hommes.

1—Charles Patterson, charpentier, 35 ans.	24—Reuben, 20 ans.
2—Fan Purcher, ingénieur et forgeron, 45 ans	25—Tom Sloane, 30 ans.
3—Mitchell, 2d ingénieur, 30 ans.	26—Long Ben, 60 ans.
4—Aaron, 3d ingénieur, 20 ans.	27—Richard, 32 ans.
5—Syphax, maçon, 35 ans.	28—Stephens, 25 ans.
6—Austin, sucrier, 35 ans.	29—Rob, 20 ans.
7—Valentin, sucrier, 21 ans	30—John Smith, 35 ans.
8—Harry, chaudronnier, 55 ans.	31—Phil, 18 ans.
9—Phil Griffin, chaudronnier, 35 ans.	32—Hamon, 30 ans.
10—Cornelius, chef conducteur, 40 ans.	33—Zamon, 55 ans.
11—Cent, 2d conducteur, 35 ans.	34—John Jackson, 35 ans.
12—Armstead, palefrenier, 60 ans.	35—Sailor Peter, 60 ans.
13—Wm Sharkey, 40 ans.	36—Zameta, 60 ans.
14—Amos, 20 ans.	37—Peter Tucker, 45 ans.
15—Joe, 50 ans.	38—Jim Rouge, [illegible]
16—Wilson, 30 ans.	39—John, 34 ans.
17—Davy, 18 ans.	40—Jesse, 20 ans.
18—Alf, 35 ans.	41—Frank, 40 ans.
19—Pusby, 30 ans.	42—Gilbert, 20 ans.
20—Bill Johnson, 20 ans.	43—Henry, 12 ans.
21—Allen, 60 ans.	44—Hampton, 14 ans.
22—Che Terry, 32 ans.	45—Peter, 25 ans.
23—Jesse Garrett, 35 ans.	46—Joe Hogan, 35 ans.
	47—Tom Hogan, 35 ans.
	48—Carter, 60 ans.
	49—Geo Brooks, 34 ans.
	50—Jeffrey, 12 ans.
	51—Andrew, 12 ans.
	52—Jim Cooper, 30 ans.
	53—Squier, 70 ans.

Femmes.

1 Rosette, 35 ans.	26—Becky, 22 ans.
2 Sally, 35 ans.	27 Sophy, 40 ans.
3 Maria Cooper, 35 ans.	28 Elizabeth, 34 ans.
4 Harriet Cooper, 25 ans.	29 Prissy, 60 ans.
5 Maria Johnson, 40 ans.	30 Mary, 18 ans.
6 Charity, 42 ans.	31 Manny, 50 ans.
7 Maria Kitty, 23 ans.	32 Martha, 18 ans.
8 Becky, 40 ans.	33 Polly, 12 ans.
9 Caroline, 25 ans.	34 Eleanor, 12 ans.
10 Phillis, 60 ans.	35 Mathilda, 25 ans.
11 Maria Davis, 30 ans.	36 Ellen, 24 ans.
12 Ostery, 35 ans.	37 Minter, 62 ans.
13 Amina, 30 ans.	38 Julia, 35 ans.
14 Maria Wright, 25 ans.	39 Maria Jones, 23 ans.
15 Fanny Watt, 11 ans.	40 Frances, 32 ans.
16 Philis, 20 ans.	41 Rachel, 50 ans.
17 Kitty, 22 ans.	42 Vina, 34 ans.
18 Courtney, 35 ans.	43 Charlotte, 30 ans.
19 Mathilda Garrett 35 ans.	44 Isabella, 30 ans.
20 Susan, 30 ans.	45 Emma, 12 ans.
21 Cretty 35 ans.	46 Little Francis, 20 ans.
22 Molly, 20 ans.	47 Harriet, 20 ans.
23 Peter, 11 ans.	48 Little Sophy, 17 ans.
24 Pauline, 35 ans.	49 Sophia, 11 ans.

Récapitulation.

[illegible]
[illegible] de 10 ans et au dessous
[illegible] nègres de [illegible]
[illegible] Femmes.
[illegible] hommes parmi lesquels se trouve un grand nombre d'esclaves de valeur faisant [illegible] dans la liste.

129 esclaves.

AUSSI—Les mulets, bêtes à cornes, chevaux et les instruments aratoires de ladite habitation qui est parfaitement pourvue de tout ce qui est nécessaire à la récolte y compris environ 1800 barils de maïs en épis et un approvisionnement de foin pour l'année.

Les bâtisses de l'habitation consistent en
1o Une maison de maître spacieuse et commode.
2o Une sucrerie en briques et [illegible] pareille avec un appareil complet de Rilheux pour faire le sucre, avec toutes les installations nécessaires pour raffiner le sucre de toute une récolte. Une machine à vapeur et moulin à sucre et un four pour faire du sucre [illegible]. Le tout en parfait ordre.
3o Un moulin à scie à vapeur [illegible].
4o Une machine à moudre de la force de 25 chevaux.
5o Ecurie, hangars à foin, hôpital, &c.

L'habitation est entourée d'une levée dont la hauteur a été augmentée cette année, et à l'aide d'une machine à drainer elle est parfaitement à l'abri des eaux du derrière, des crevasses et des débordements provenant des terres planes. La récolte actuelle est estimée pouvoir donner 800 boucauts et comprend plus de 300 arpents de cannes plantées.

Pour de plus amples informations ou pour visiter l'habitation, s'adresser aux encanteurs.

Conditions de la vente—Un sixième comptant; la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit en billets portant six pour cent d'intérêt et endossés d'une manière convenable aux vendeurs. Intérêt payable annuellement. Les billets seront garantis par une hypothèque sur la propriété et le premier billet doit être endossé à la satisfaction des vendeurs en cas de non paiement à l'échéance, les billets porteront intérêt à 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement.

Des propositions seront reçues jusqu'au jour de la vente, des personnes qui désireraient acheter seulement la totalité indivise de ladite habitation et des esclaves.

Les actes de vente devant Théo. Guyol, aux frais des acquéreurs. 3 déc

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magasins et Commune,
Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes,** convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants :

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises,
COTON de Lowell 3|4, 4|4,
COTON blanc et écru 3|4, 7|8, 4|4;
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glascow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques.
FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte;
COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleu, noir et mêlé;
CALICOS, guingham, soies et barège français;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombazines anglais;
BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemandes;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à dessin;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc;
PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russett,
Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,
En peau de veau et kip; double bout, pour habitation, pêcheurs, etc.

Brodequins,
En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans.

Bottines, Brodequins et souliers,
Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,
De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans, et très convenables pour ce marché.

Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.
18 déc NORTH BROTHERS

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé : Dix millions de Piastres :
" payé $1,000,000;
Surplus et fond en réserve : $2,340,000.

Capital actif : DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, est maintenant prête à assurer à la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies, aux conditions les plus avantageuses.

La diminution ordinaire des primes place les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies Mutuelles, et tous les réglements de pertes seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent,
Bureau, 139, Commune.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans :
Samuel Nicholson, A. Heine, Th. Sellar
A. Lanfear, G. A. Holt, Wm. Mure
Wm. Fellowes, J. B. Behn, C. Bullitt,
E. Ogden.

Directeurs à New-York :
JAMES BROWN, Président.
FRANCIS COTTENET, Vice-Président.
George Barclay, Francis Griffin, Ed. F. Sanderson,
Mark W. Collet, Mortimer Livingston, W. S. Wetmore,
C. W. Faber, Royal Phelps.
ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool :
Wm. NICOL, Président.
JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY,
Vices-Présidents.
The Brocklebank, Robt Higgin, Edw. Moon,
Wm. Dixon, Geo. Holt, Lewin Mosley,
Wm. Earle, John Hore, Jos. Shipley,
The Stw. Gladston, Geo Hall Lawrence, Harman Stolterfoht,
George Grant, John Marriott, John Swainson
Fras Haywood, Swinton Boult, Secrétaire.

Directeurs à Londres :
Wm. EWART, M. P., Président.
GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.
Sir Wm. P. De Bathe Bart. John Ranking,
Wm. Brown, M. P., Jas M. Rossetter,
Mathew Forster, M. P., Seymour Teulon,
Frederick Harrison, Swinton Boult,
James Hartley, Ross de Mangles.
Hen. F. Pousonby,
16 déc BENJAMIN HENDERSON, Secrétaire-résident

HUILE DE LIN—40 barils en magasin, à vendre par W F VREDENBURG & CO,
17 déc 20, Vieille Levée.

VITRES—800 caisses vitres françaises double et simple, à vendre par
W F VREDENBURG & CO,
17 déc 29, Vieille Levée

GRAITES—1300 grattes assorties de prix et de grandeurs, à vendre à des prix réduits.
Les soussignés se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.
S MAFFEREAU & CO,
20 nov 25, rue Candé

Ventes par encanteur.

VENDREDI 19 décembre 1851, à 10 heures [illegible] en vertu d'un ordre [illegible] par la Cour de District judiciaire, il sera offert en vente publique, par l'habitation établie en sucrerie et après décrite, par les exécuteurs testamentaires de feue Adélaïde Maylot, décédée, veuve de feu George Rousset, les biens suivans, dépendant de la dite succession :

1o—Une belle HABITATION établie en sucrerie, située dans la paroisse St-Jean Baptiste, à environ 45 milles de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, avec levées neuves, mesurant dix-sept arpents plus ou moins de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, outre lignes fermant; les quatorze arpents supérieurs avec double concession; bornée du côté d'en haut par la propriété de Mme veuve Antoine Dupuy, et du côté d'en bas par celle de Estève Marquès; ensemble toutes les bâtisses qui en dépendent, telles que la sucrerie, purgerie, moulin à cannes, machine à vapeur, hangars, écuries, magasin à foin, hôpital, etc.—Ensemble aussi les cannes en matelas; maïs et fourrage, tel que le tout se trouvera au moment de la vente.

2o—Une TERRE située dans la paroisse St-Jean-Baptiste, rive gauche du Mississipi, à quelques arpents plus bas que l'habitation ci-dessus décrite, mesurant sept arpents plus ou moins de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, entre lignes fermant;—cette terre est sans aucune amélioration, sauf les barrières qui en ferment la partie neuve;—elle est bornée du côté d'en haut par la propriété de M. Victoria Millet et du côté d'en bas par celle de M. James H. Loughborough.—Cette terre n'a pas été exploitée depuis plusieurs années.

3o—Quatre vingts ESCLAVES des deux sexes dont les noms, âges, qualités, vices ou maladies, seront annoncés au moment de la vente. Des catalogues imprimés seront également distribués sur les lieux.

4o—Un MOULIN A SCIE, tout neuf, avec la charpente nécessaire pour le monter.

5o—Des outils et instruments aratoires, charrettes, harnais, une voiture, &c.

6o—Huit paires de bœufs, trente huit bêtes à cornes, quarante sept mulets, huit chevaux créoles, trois chevaux de voiture, soixante treize moutons, &c.

7o—Des meubles meublans et effets de ménage, argenterie, &c.

CONDITIONS :

Les BIENS MEUBLES payables comptant.

Les ESCLAVES payables au quart comptant, et le reste en trois termes égaux, échéant le 1er mars des années 1853, 1854 et 1855.

Les propriétés foncières payables au cinquième comptant; et le reste en quatre termes égaux, échéant le 1er mars des années 1853, 1854, 1855 1856.

Les acquéreurs devront fournir, pour les termes à échéances, des billets divisés en coupons, endossés à satisfaction, à la convenance des exécuteurs testamentaires, payables à la Nlle Orléans, portant huit pour cent d'intérêt l'an après échéance, s'ils n'étaient point alors ponctuellement payés, et garantis par hypothèque spéciale sur les biens vendus.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
13 déc—19,25,21,5,8

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert un magasin d'encan, rue de Chartres, No 10, près la rue Conti, où ils recevront toutes espèces de marchandises, particulièrement les marchandises sèches pour être vendues à l'encan. Les ventes auront lieu tous les jours (samedi excepté étant le jour de réglement des acheteurs) Ils comptent sur le patronage du public et de leurs amis qu'ils espèrent satisfaire par leur activité et leur exactitude.
16 déc—1m CABIOU & CO

AVIS D'ENCAN.
BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,
No. 20, Vieille-Levée.
Jours réguliers pour la vente :
Lundis et Mercredis.

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS.
Avances d'argent sur dépôt de marchandises.
6 oct—6m Nlle-Orléans, 6 octobre 1851.

Propriétés à vendre à l'amiable,
PAR J. A BEARD & MAY,
No 6, Arcade Banks.

DEUX beaux magasins situés rue du Camp, une belle maison en briques à deux étages, rue Constance,
Une maison commode, rue Dauphine,
Une maison à deux étages, bien située rue St Philippe, à Lafayette,
Une jolie résidence à l'encoignure Camp et Robin,
Un magasin, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis,
Une maison en bois à deux étages, rue Race, près Magasins,
Une maison " " " Bas n, près Annonciation.
Une belle maison avec de belles améliorations et jardin, dans la partie haute de Lafayette près du chemin de fer.
Un beau carré de terre entouré, rue Nayades, à Lafayette.
Deux carrés de terre près de la raffinerie à Lafayette.
Quatre terrains de choix, encoignure Jackson et Prytania, à Lafayette.
Une maison commode, avec un beau jardin, rue Laurier, à Lafayette.
Plusieurs carrés de terre, de choix (quelques-uns améliorés) situés à Jefferson City, Richerville, Hurtsville, Greenville et Carrollton.
Treize carrés de terre, dans la seconde municipalité, bornés d'une part par les rues de la Commune et Poydras, et de l'autre par les rues Gaiver et Broad.
Tous ces carrés sont terre haute et seront vendus à long terme.
Une belle habitation et les nègres, à St Bernard.
Une " " à Jefferson.
Une " " Est Baton Rouge
Une " " Iberville.
Convenables pour une sucrerie ou pour vendre du bois. 17 nov

Bal du Globe.
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ST CLAUDE.

LE public est informé que l'ouverture de cette belle salle aura lieu SAMEDI 8 du courant, et commencera par un BAL MASQUE qui continuera pendant toute la saison d'amusement.

Des affiches placées à toutes les encoignures et dans tous les endroits publics, feront connaître les jours où les bals auront lieu.

Un orchestre choisi, sous la direction d'un habile chef exécutera les valses, polkas et contredanses les plus modernes.

Dans un salon près de la salle, se trouvera une buvette où toutes les meilleures liqueurs et rafraîchissements seront servis. Aussi un restaurant placé sous la direction d'un excellent cuisinier.

Cinq officiers de police nommés par le recorder préserveront la paix et le décorum pendant le bal.

☞ Personne ne sera admis dans la salle avec des armes. S. VIOSCA,
8 nov ☞ Propriétaire.

F. FRYER

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vendra ses manteaux, mantelets de toutes ses confections de la saison, à des prix excessivement modérés, désirant renouveler son assortiment, et pouvoir leur offrir un choix de marchandises fraîches et de la dernière nouveauté.

ACADEMIE DE HARRY.

LE SOUSSIGNÉ, reconnaissant du patronage qu'il a reçu du public de la Nouvelle-Orléans depuis nombre d'années, annonce respectueusement qu'il a transporté son académie classique de français, anglais, espagnol et de mathématiques, au No 25, RUE DE L'ESPLANADE.

Il a adopté ce système intellectuel et persuasif par lequel tous les sujets qui sont démontrés sont expliqués et illustrés.

Tous ses soins et son attention seront portés sur cette institution, et il est persuadé qu'il atteindra le but que se proposent les parents qui voudront bien lui confier leurs enfants. Son expérience et le succès qu'il a obtenu comme professeur, l'encouragent à solliciter le patronage du public. Le local occupé pour cette institution est vaste et aéré.

Les classes comprendront la langue anglaise proprement.

L'Orthographe;
La Lecture et la Grammaire;
L'Ecriture d'après le système Carstairs.
Géographie ancienne et moderne,
L'usage de l'Atlas;
Branches pratiques des mathématiques;
Histoire, Philosophie naturelle;
Composition, Rhétorique;
Astronomie, Mythologie et toutes les sciences utiles et agréables;
Le Français, l'Espagnol et le Latin s'y ont le demande.

Des professeurs de Français et d'Espagnol sont attachés à cette institution, et les services du Dr J B Vandegrift et de plusieurs autres professeurs ont été engagés pour les cours d'Anatomie, de Chimie et de physiologie.

Quelques pensionnaires pourront être confortablement accommodés.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'institution.

GEORGE W HARRY, Principal.

Heures d'étude.—En hiver, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. En été, de 8 heures [illegible] à 2 heures P. M. excepté le temps accordé pour les repas et la récréation. 8 nov—1m

PRIESTLEY & HEIN,
Marchands de Quincaillerie, Ferrailles, Ferblanterie, etc.,
Nos 89 ET 91, RUE DU CAMP,

REMERCIENT leurs amis pour le patronage libéral qu'ils ont reçu et appellent l'attention des habitans, des détaillants de la campagne et des ouvriers et autres de la ville, sur leur magnifique et varié de marchandises qu'ils reçoivent directement des meilleures manufactures du Nord et d'Europe; leur stock est un des mieux assortis de cette ville, et est digne de l'attention de la foule. Ils garantissent que leurs marchandises sont de première qualité. Les prix seront aussi [illegible] et les conditions aussi libérales qu'aucune autre maison.

Les marchandises suivantes font partie du stock.

100 tonneaux fer anglais en barre, plat, rond, carré.					
10 do	do	do	do	des	Tennessee.
5 do	do	do	do	de	Suède.
15 do	do	do	do	de	Cabiès.
100 do	do	do	do	de	Pennsylvanie.
10 do	do	plaques	à	bouilloire	do.
50 do	do	do	do	de	Tennessee.
25 do	do	do	do	à	charrues do.
15 do	do	do	do	à	moulures.
10 do	do	do	do	à	charrue de Suède

300 paquets de tole anglais, américain et du Tennessee, assortis, des Nos 16 à 26.

600 paquets fer pour cercles de barils et de citernes, assortis, de 5[illegible] à 4 pouces.

400 barillets et sacs coupés marque renommée de Weymouth et autres bonnes marques.

300 barillets grands clous à chaloupes
1000 caisses ferblanc, marque Charcoal.
1,000 livres étain, zinc, etc.
2000 do cuivre en feuille, de 10 à 150 livres la feuille.
250 douzaines haches de Collins et de Hunt.
300 do pelles et pioches de Ames et autres.
300 do cardes à coton, à laine, et étrilles; 200 douzaines moulins à café, marque véritable de Wilson, couteaux de table et de poche, rasoirs, etc; serrures américaines et anglaises de toutes descriptions, ferrements de portes à coulisses, loquets plaqués et galvanisés, fournitures de sellerie, balances patentées, de à plateforme, enclumes, étaux, soufflets, chaines de traits, de toute description, chaudières et ancres, houes de toutes descriptions et modèles, scies à bras, courbes et à moulins, de Rowland et Hoe, charrues de John King et autres, chaudières, marmittes et articles de fonte, chaudières françaises de 1 à 100 pintes, corde, goudronnée et de Manille, de toute dimension, étoupes, martines, etc, huile de lin, de baleine, de cachalot et de lard, blanc de céruse pur de l'Atlantique, du de Brooklyn, Nos 1 et 2, peintures noire et jaune, vert de gris; Chrome vert et de Paris, meules et pierres à moulins, plomb en feuilles, barres et saumons, tuyaux, &c, &c.

Ils sont aussi agents d'un grand nombre de manufactures qu'ils énumèrent plus bas.

AGENCE DE FER ET DE CUIVRE.

Les soussignés sont agents des manufacturiers suivants, savoir :

FORGES DE ROLLING, du TENNESSEE, dont les bouilloires et autres ouvrages ont été examinés par des personnes compétentes, et qu'un rapport de la Chambre de Commerce a déclaré être des meilleures qualités.

MANUFACTURE DE CUIVRE DE SUMPERSVILLE, DES FOURNEAUX DE MARION, pour chaudières à sucre, bouches de fourneaux, barres de grattes, &c.

MANUFACTURES DE TUYAUX EN FER.

Toutes ces marchandises, en outre de leur stock, sont offertes à des conditions très libérales.
PRIESTLEY & HEIN,
11 oct 89—91, Camp

Charrues, Chronnanage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Mayeville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir :

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,						No 1	$5 50
103	"	"	"	"	avec	" 1	7 00
67	"	"	"	"	"	" 2	9 50
38	"	"	"	"	"	" 3	12 00
8	"	"	"	Flukes		No 1	12 00
	"	"	"	"		No 2	15 00
10	"	"	"	Sub soil		No 1	7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,				No 1	5 50
150	"	"	"	"	avec coutre,	No 1	7 00
98	"	"	"	"	avec coutre,	No 2	9 50
52	"	"	"	"	avec coutre	No 3	11 00
15	"	Flukes	"	"		No 1	12 00
15	"	"	"	"		No 2	15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar.)				No 1	3 25
98	"	"	"	"	Extended bar,	No 2	4 75
51	"	"	"	"	Extended bar	No 3	4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir : Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Fanteres à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et économie; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Emlemt en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Therebentine, Mastic, Vitres et Peintures de toutes qualités.
HOGAN & TURRAUD,
jan 7 Encoignure Douane et Levée

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est connue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de la peau. Qu'on [illegible] et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La poudre subtile de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou vannes crinaria, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, la favorise la croissance et donne aux plus rudes le meilleur de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou de plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints durs, rouges et trop haute en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent véritables que chez son unique agent.
G. FARGUE.
Magasin de nouveautés, No 24, rue St-Charles, sous la Verandah. 8 oct—3m

---

[illegible] L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES, encanteur.
Eaux de Vie françaises, Vins, Sardines, Fruits, &c, &c.

LUNDI 22 courant, à 10 heures, il sera vendu aux magasins des importeurs, MM. Lug [illegible] Chauveau & Co, 17 & 19, rue St Louis :

600 cots, demi, quarts et huitièmes de pipes d'eau de vie françaises de choix et médium, des marques suivantes : Vieux Cognac, A Camus, et Charles, Lafontaine, Boireau, H Baron, Marquet, E Lompey, Lobes, Jos Hennessy, Otard Dupuy, Martell, Castillon, Lagrange, Bunker Hill, &c

8 caisses truffes; 2o do vin du Hoca;
8 do cerises à l'eau de vie; 18 paniers Champagne;
40 do eau de fleurs d'oranger; 4 caisses curaçao;
30 do guignettes; 32 cais. fruits à l'eau de vie;
40 do vin rouge St Julien;
3 quarts de barrique Madère;
400 caisses Sardines en 1|2 et 1|4 de boites.

Une partie de ces eaux de vie est extra supérieur, et le tout d'importation directe et ayant droit au drawback.

Conditions—$300 comptant; de $300 à 500 60 jours; de $500 à 1,000, 4 mois; au-dessus de $1,000, 6 mois, en billets à la satisfaction des vendeurs.

Des catalogues détaillés seront prêts le 15 du courant. 11 déc

ON demande une domestique gardienne d'enfants et bonne couturière. Inutile de se présenter si l'on n'est pas bien recommandé. S'adresser à
J FEYTEL,
11 déc—6 Rue Chartres, encoignure Conti

COUPONS DE L'ETAT—Quelques certificats de coupons ou mandats de l'Etat, à vendre par
E NUGENT & Co, 31, Union
27 nov—1m Row, rue Carondelet

Charbons Cannel des Mines de Peyton, Virginie.

LES soussignés ont en main 19,000 barils de ce célèbre charbon, tant renommé pour sa propreté et le brillant de sa flamme.

Il est particulièrement recommandé pour les parloirs, chambres à coucher et bureaux.

Les familles sont particulièrement invitées à en faire l'essai, car il est maintenant en concurrence avec le cannel anglais, et peut être délivré en tout temps à $1.

Prix—$9 le tonneau délivré.

Les ordres seront reçus à la maison de Banque de Horace Bean et à notre bureau 217, rue du Camp, et seront promptement exécutés.
MORTIMER TURNER & Co.

N B—Comme plusieurs autres charbons de la Virginie sont vendus sous le nom de Virginia Cannel, nous prévenons les consommateurs que le seul véritable est celui que nous avons en main

Nous avons autorisé M K D Bernard à nous servir d'agent pour la vente de nos charbons dans la partie basse de la ville. Les ordres peuvent être laissés à son bureau 24, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 3 déc—1m

A VENDRE à l'arrivée du navire Medemseh, venant de Bordeaux, et attendu incessamment :
384 barriques vin rouge, différentes marques.
104 barils vin blanc;
100 caisses de 12 bouteilles, vin rouge,
12 barils vieux Cognac;
4 balles bouchons,
3 jarres anchoies;
6 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par
X LAMBERT,
12 déc 62, rue des Magasins

Au Drawback.

EN débarquement du navire Medemseh, de Bordeaux, à vendre par les soussignés :
30 quarts de pipes vieille eau de vie Eymony,
30 do 1re preuve do do Droue,
V & E MAGNAN,
11 déc 85 & 87, rue St Louis

EN magasin pour ceux une consommation [illegible] tables de voile en pelottes, à vendre par
V & E MAGNAN
16 déc 85 & 87 rue St Louis

VIN Médoc—200 caisses rouge et blanc, de bonne qualité, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
16 déc 9 rue Bienville

TABAC en feuilles—40 balles de qualité supérieure pour enveloppe de cigares à vendre par
BRUGUIERE FRERES
12 déc 9 rue Bienville

ACIER de St [illegible] de Biscaye, à vendre en entrepôt par BRUGUIERE FRERES,
12 déc 9 Bienville

SARDINES à l'huile—150 caisses de la marque de G. Guilloux de Lorient, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
12 déc 9 rue Bienville

CIRE—1 balle cire blanche, en débarquement du P doule, à vendre par
S DE VISSER & Co,
13 déc 26, Vieille Levée

VINS—70 barriques vin rouge St Caprais,
21 do vin blanc Sauterne,
40 barriques vin rouge Canteuac Médoc,
100 demi do do St Julien et Margaux
45 barriques do Montferrand,
200 caisses do St Julien,
200 do do Margaux
100 do do St Estèphe,
30 barils do vin blanc Haut Barsac;
20 do do do et vieux Haut Sauterne
A vendre par FDO. DE FUENTES & CO,
14 déc 99, Vieille Levée

COGNAC & MADERE—6 demi pipes Madère, d'importation directe,
50 barils vin de Porto, supérieur;
50 do vieux Cognac R R;
6 quarts pipes do R R;
20 do do marque Washington,
30 do do do Ed Lompey 1841,
10 huitièmes do do do do
30 do do J & J Prou & Co,
20 do do do Eagle;
10 quarts do Cognac Champagne,
Fdo DE FUENTES & CO,
13 déc 99, Vieille Levée

SARDINES—2,000 demi boites sardines, Camus Connie et Martin;
600 boites sardines, Camus et Guilloux,
1,200 quarts de boites sardines Connie et Martin.
En magasin, et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
13 déc 99, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures manufactures de la Havane, telles que : Cabanas, Ugues, Tres Marias, Sol, Mensageros, Punctualidad, Figaro, &c; en magasin, à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
13 déc 99, Vieille Levée

LIQUIDATION.

VENTE AU RABAIS POUR DU COMPTANT.

LELIEVRE

SE retirant des affaires vendra, au rabais pour du comptant, les articles composant son assortiment, consistant en :

Livres de prières et de piété.
Livres élémentaires pour l'étude de la langue française.

Livres pour l'Etude des Langues :
Latine, | Anglaise, | Italienne,
Grecque, | Espagnole, | Allemande.

Livres d'éducation, Mathématiques, Histoire, Philosophie, Littérature Française, &c.
Quelques ouvrages de Jurisprudence, de sciences et Arts, Manuels Roret, &c.
Médecine, Pharmacie, Magnétisme.
Livres de Cuisine.

Les collections connues sous les noms de :
Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne.
—— Historique et Morale.
—— des Ecoles Chrétiennes,
—— de l'Enfance Chrétienne.
—— Pieuse.

Gymnase Moral d'Education, &c., &c.

Fournitures de Classes et de Bureaux :
Chapelets, Crucifix, Médailles, Images, &c.

Nota—Les ventes seront positives. Aucun objet vendu ne pourra, sous aucun prétexte, être repris ou changé

Les marchands de la campagne obtiendront une remise libérale. 30 oct ☞

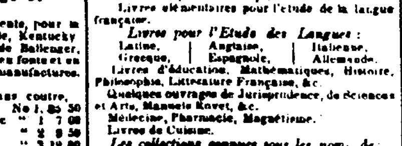

S. ANTOGNINI,

No. 16, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.
BILLARDS RONDS ET OVALES
A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le carambolage sont y est joué et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes. 18 p

· Compagnie de la Poudre de Hazard,
C. T. BUDDECKE & CO.
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie de Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous ceux desquels on [illegible] garantis; raies en [illegible] et de plus sera [illegible] fournie. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts [illegible], [illegible] mentionnées pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bien, des commandes qui à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.
C T BUDDECKE & CO,
25 déc—1an 100, Tchoupitoulas

VENTES DE CE JOUR.

Vente de Bijouterie sans réserve.
PAR GARDNER SMITH, Encanteur.

BIJOUTERIE fine de toute description et autres articles pour clore un assortiment—

Samedi 20 décembre, commençant à 11 heures, au No 79, rue de la Commune, à trois portes de la rue du Camp. Tous les articles vendus sont garantis selon la description et la plupart sont des meilleures qualités.

Il sera vendu bijouterie de toute sorte, diamants, montres et chaînes, objets plaqués, porcelaines, cristaux, objets en bronze, plateaux et boites en papier mâché et toile vernie, boites pour banquiers.

Aussi—Des pendules et ornements de cheminée de toute description, nécessaires pour dames et hommes, d'or, boites à ouvrage et de fantaisie, lampes et candélabres, fusils, carabines et pistolets, coutellerie, et une grande variété d'articles de fantaisie.

Jamais une pareille occasion ne s'est présentée aux résidents ni aux étrangers qui désirent acheter pour leur usage ou pour présents du jour de l'an.

Les dames et messieurs sont invités à venir examiner ces articles.

On pourra acheter à vente privée à plus bas prix que le coût même 19 déc

SUCCESSION SOUTERRE.
Livres, Bijoux et Instruments de Chirurgie.

AUJOURD'HUI, 19 courant, à 6 heures P. M., au bureau d'Anthony Fernandez, rue Toulouse, No 57, la vente des livres ainsi que des bijoux et instruments de chirurgie de feu le Dr. Souterre sera continuée sans aucune réserve.

On offrira aussi plusieurs LIVRES DE DROIT: un Merlin complet et plusieurs livres anglais, parmi lesquels se trouve l'Histoire des Pères 19 déc

Vente de Linge fait, Chemises, Chapeaux et Casquettes.
PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI, 19 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77 :

Un assortiment de chapeaux, casquettes drap et étrées.

A 11 heures (au premier) :

150 lots de linge fait comme suit.

Habits, redingotes, capots et surtouts en couvertes bleues, drap gris, vert, olive et noir, gilets de dessous en satin, soie et valencia; pantalons casimir, satinett, kentucky jean, satin laine, cotonnade et drap; chemises et caleçons en flanelle; chemises coton devants en toile, rayées, en couleur, chemises tricots, bretelles, cravattes, mouchoirs, foulards, etc 18 déc

Jouets fins pour Enfants.
PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI, 19 de décembre, à midi, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille-Levée, pour le compte de qui il appartiendra :

20 caisses jouets fins, billes, ardoises, crayons, &c, venant d'arriver de Brême.
Conditions, comptant 18 déc

Café—Café.
PAR R. B SYKES, Encanteur.

VENDREDI, 19 courant, à dix heures et demie, il sera vendu au magasin de dépôt Pélican, encoignure Commerce et Girod, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne,

600 sacs plus ou moins de café de Rio, endommagés à bord de la barque Brunswick de Rio à ce port.
Conditions—Comptant 18 déc

VENTES A L'ENCAN.

Succession de J. W. Smith.

Vente sans limite ou estimation de propriétés de valeur, situées à Lafayette

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 17 janvier, à midi, il sera vendu, à l'encan, à l'Arcade de banks en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 13 décembre 1851, les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de J. W. Smith, vendues sans réserve :

Trente lots de terre situés à Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Ave le [illegible] Live Oak, St Mary [illegible] Laurel, St Mary et St Andrews, les lots Nos [illegible] mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue St Mary, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues St Mary et Live Oak. Les lots 14, 20, 21 22 et 23 mesurant chacun 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue St Andrews, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure des rues Live Oak et St Andrews. Le lot No 25 mesure 26 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 7 [illegible] sur la ligne du côté de la rue St Andrews et 129 pieds 11 pouces 5|8 sur la ligne du côté de la rue St Mary, ayant une largeur sur la ligne du fond de 21 pieds 1|3 de ligne

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par une hypothèque et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date, et en cas de non paiement 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Toutes ces propriétés sont parfaitement situées pour résidences particulières et seulement à deux îlets des omnibus de la ligne de la rue des Magasins, et le second îlet de la ligne de la 2de Municipalité.

Les actes de la vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 déc—19,29—janv 7 et 17

Maison rue des Français et esclaves.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 20 décembre 1851, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis :

Un lot de terre situé rue des Français, entre les rues Craps et Amour, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue des Français, sur une profondeur de 62 pieds, ensemble une maison de quatre appartements, cuisine, &c, conformément à un plan actuellement exposé à la Bourse

Conditions—Moitié comptant, et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque sur la dite propriété.

AUSSI—Les esclaves suivants
[illegible] âgé d'environ 26 ans
BOLIVAR, âgé d'environ 13 ans.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves.

Actes de vente par devant Charles Cuvillier, notaire public 18 déc

TABAC—TABAC.
Vente péremptoire de 663 colis tabac à chiquer de la Virginie.

PAR MURPHY & NEVILL, Encanteurs.

SAMEDI, 20 courant, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, à l'entrepôt de MM Walls & Rawlins, encoignure Tchoupitoulas et Gravier, sans réserve pour le compte de qui il appartiendra :

663 colis tabac à chiquer de la Virginie, consistant en diverses marques et qualités, en boites de 5 et 10 à 100 livres, en quarts et demi caisses.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant; au-dessus [illegible] de $300 à $500, 60 jours; au-dessus de $500 à quatre mois [illegible] en bill [illegible]

Les catalogues seront prêts vendredi, 19 courant.
17 déc—4

Vente de Tapis à crédit.
PAR F. B. PETITPAIN

LUNDI 22 décembre, à dix heures, à la [illegible] son magasin d'encan, No [illegible] rue du Canal, 37 pièces tapis de différentes couleurs et qualités, comprenant un assortiment [illegible] l'attention de la [illegible]

Conditions [illegible] ayant 6 mois [illegible] comptant ce [illegible] bonne heure [illegible] 17 déc

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
Pour New-York, directement par la Havane.—Le rebâti avec le steamer à vapeur ISABEL, portant la malle de Key West et Charleston—Le superbe navire à vapeur EMPIRE CITY, commandé par le capitaine Tanner, partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles du gouvernement, jeudi 25 décembre, à 8 heures A. M. précis.

☞ Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a son bord un chirurgien. Les espèces seulement sont prises comptant fret pour la Havane. Aucun connaissement ne sera signé à bord le jour du départ. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 23, rue du Magasin.
13 déc JAMES R. JENNINGS, Agent

Steamers du Pacifique—Portant la Malle.
La seule ligne directe.

POUR LA CALIFORNIE ET L'OREGON, —Par la voie de la Havane et de Chagres) Le beau steamer EMPIRE CITY, sous le commandement du capitaine J. Tanner. Ce navire a une double machine, et partira jeudi 25 décembre, à huit heures du matin. Il se rendra directement au Pacifique, partant de Panama à l'arrivée des malles et des passagers.

Prix du passage :

Nlle-Orléans à Chagres—grand steamer [illegible]
Panama à San-Francisco—Salon $250
Chambre, $225—Entrepont, $125.

Pour passage, s'adresser à
ARMSTRONG HARRIS & Co, Agent,
15 déc 43, rue Natchez, près Camp

Pour la Havane—Le beau brick fin voilier P. SOULE capitaine M. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. DE VISSER & Co,
16 déc 26, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire fin voilier SABINE, capitaine Haley, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H. BAXTER, 25, Carondelet
17 déc

Pour Liverpool—Le magnifique navire fin voilier CORINTHIAN, capt. Dyer, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H. V. BAXTER, 25 Carondelet, ou à E. JENNINGS & Co., 87, Commune. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capt à bord, poteau 7, 2me municipalité. 17 déc

Pour la Balise et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Cattecart, ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et la Nouvelle-Orléans, ce qui est que garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, qu'ils trouveront fera constamment ces voyages durant la saison. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.
25 sep ☞

Pour le Havre—Le navire fin voilier et paquet régulier STATE OF MAINE, capitaine J P Boutelle, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à H V BAXTER,
11 déc 25, rue Carondelet

POUR LIVERPOOL. — Le navire de voilier GEORGE WASHINGTON, capt. Cummings, est maintenant en chargement et partira incessamment. Pour fret s'adresser à
H V BAXTER, 25 Carondelet.
Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 2me municipalité.
3 déc

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier MOUNTAINEER, capt Robinson, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira incessamment. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 25, Carondelet.
Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 36, 2me municipalité 3 déc

Pour Liverpool—Le beau navire américain JOHN CUMMING, capitaine Dwight, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 2, 2me Municipalité, ou à
H V BAXTER,
11 nov 25, Carondelet

A VENDRE—Le brick polacre brésilien FURTIL, de 104 [illegible] tonneaux, avec ses agrès, chaloupes, apparaux, &c. Pour les conditions, s'adresser à
R VALLS, 73 Magasins
11 déc

TOILE DU NORD ET DE CRETON—2 caisses à vendre par LOISON & SILVESTRE,
12 déc 94 Douane

ACADEMIE D'ECRITURE,
ET DE TENUE DE LIVRES
DE DOLBEAR,
Rue du Canal, No 36 (établie en 1838)

Constamment ouverte de 7 heures A. M. à [illegible] P. M. Les élèves de cet établissement peuvent toujours trouver les bonnes places dans le commerce. On vient ici demander des commis &c. Il est peu de banques ou de fortes maisons de cette ville où il ne se trouve pas des élèves. Classes pour les Dames, Messieurs et enfants.

Plumes en or de qualité supérieure, à vendre.
1 déc RUFUS DOLBEAR, 36 Canal

100 Piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 4 sont dernier, le mulâtre nommé ROBERT BEEL, âgé de 28 à 29 ans, teint clair, taille 5 pieds 6 pouces, parlant environ [illegible] vrac, il regarde de travers et a [illegible] Pauvre mouvement. La susdite récompense sera donnée à quiconque remettra ledit esclave au soussigné. L'on suppose qu'il s'est échappé dans un [illegible] F. FABRE & CO,
13 nov ☞ 29, Magasins.